

Chers Mélinoises, Mélinois,

Après un été chaud et sec, la reprise est effective pour tous. Pour votre municipalité, le programme d'activités de cette fin d'année est encore très chargé. Les travaux de rénovation de la place d'armes vont débuter très prochainement, ceux de la fontaine sont en cours et seront bientôt terminés. Au cimetière, après les réfections des allées, les cavurnes et le jardin du souvenir vont être eux aussi rénovés afin d'apporter un meilleur accueil à nos défunts et à leurs familles. Autre dossier important, la compétence eau qui sera transférée à la CAV au 1 er janvier 2020.

Eau potable – transfert de compétence à la CAV

La commune assure, depuis toujours, l'exploitation du réseau d'adduction en eau publique dans notre ville, qui était au départ alimentée par ses propres stations de pompage, aujourd'hui désaffectées et, depuis le 19 janvier 1996, en achetant l'eau distribuée au syndicat mixte des eaux du Breuchin.

La volonté de l'état de parvenir à une mutualisation des moyens, à la professionnalisation des services à la population, et la décision de confier l'exploitation du réseau et la gestion de l'eau aux communautés d'agglomération, à une équipe de spécialistes, ont conduit à déléguer pleinement à la CAV cette compétence de distribution d'eau potable, avec effet au 1er janvier 2020.

À cette échéance, dans la pratique, rien ou presque rien ne change pour les usagers, sinon les interlocuteurs auxquels faire appel lors de la constatation de difficultés particulières (signalement de fuites, demandes de remplacement de compteurs, etc.) ou pour des nouveaux branchements. Une facturation restera émise à des périodes pouvant toutefois quelque peu évoluer par rapport à la situation actuelle.

Les services communaux veilleront à une bonne transition, et les prochaines campagnes de relèves de compteurs se feront encore par leur intermédiaire, ou avec leur assistance.

À ce propos, veuillez noter que la facturation du 2ème semestre 2019, dont la relève aura lieu début novembre 2019, sera gérée par la commune, les conditions habituelles de règlement demeurant donc une dernière fois applicables sauf peut-être pour les abonnés qui sont en prélèvement mensuel.

Sur le plan tarifaire, pour les années à venir, des études sont en cours pour déterminer le futur prix de l'eau afin de subvenir aux besoins de fonctionnement et d'investissement du service assuré par la CAV. Comme pour l'assainissement, un échelonnement sera mis en place pour lisser les éventuels écarts de prix entre ceux pratiqués aujourd'hui et ceux déterminés par la CAV.

Pour mémoire, le tarif communal en vigueur en ce 1er semestre 2019 était de 1,50 € HT auquel s'ajoute une part fixe couvrant les frais fixes et une redevance mise en recouvrement pour le compte de l'Agence de l'Eau.

À vous toutes et tous, bonne reprise et bonne fin d'année.

Adage : Il n'y a que dans le dictionnaire que réussite vient avant travail



TRANSFERT COMPÉTENCE EAU

Comme évoqué dans le mot du maire, voici quelques informations techniques sur la dernière facturation d'eau sur la commune.

Dans le cadre du transfert de la compétence « eau » à la communauté d'agglomération de Vesoul en janvier 2020, nous vous informons que nous procèderons à **une relève ponctuelle des compteurs d'eau en fin d'année 2019,** afin que l'index du compteur transmis soit le plus proche possible de celui de la date de transfert.

À cette occasion, les abonnés non mensualisés recevront la facture correspondant à leur consommation d'eau de mars à décembre 2019.

Pour les abonnés mensualisés, la relève des compteurs réalisée en mars 2019 permet le prélèvement jusqu'en octobre avec régularisation en novembre. En conséquence, les abonnés mensualisés recevront d'une part leur régularisation habituelle prélevée et d'autre part une dernière facture couvrant la période de mars à décembre 2019, à payer à la Trésorerie de Vesoul, selon leur convenance. En fin d'année, ils n'auront plus la possibilité d'être prélevés.

DISPOSITIF « VOISINS SOLIDAIRES »

La sécurité est la première des libertés, et la priorité des Français. Elle est aussi la priorité de l'État qui a lancé le projet de Police de Sécurité au Quotidien (PSQ) le 8 février 2018 après une large concertation.

Le plan d'action PSQ 70 est sa déclinaison dans notre département, dont l'un des axes stratégiques est le développement de l'engagement en faveur de la sécurité de tous les citoyens autour des forces de l'ordre, les maires étant au premier rang des partenaires.

En lien avec les communes, il est essentiel de mobiliser la vigilance des habitants dans un cadre défini. C'est l'objet du dispositif « voisins solidaires » qui a déjà démontré son efficacité par ailleurs.

Un protocole de mise en œuvre a été signé par le Préfet de Haute Saône et le Maire d'Échenoz-la-Méline, dans le respect des droits et des libertés individuelles.

« Voisins Solidaires » vise à renforcer des relations de proximité et de solidarité, chacun pouvant participer à la sécurité de son aire de résidence. Il repose sur la participation citoyenne des habitants, permettant ainsi d'accroître le niveau de sécurité de la commune et l'efficacité de la Police Nationale pour des interventions rapides et à bon escient.

Il contribue ainsi au renforcement des échanges et au lien social, notamment autour des personnes vulnérables, et lors des périodes climatiques particulières.

Le dispositif prend la forme d'un réseau de connaissance et de solidarité de voisinage, qui doit permettre d'alerter la Police Nationale de tout évènement suspect sortant du quotidien, ou de tout fait troublant la sécurité des personnes et des biens.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Il s'agit de respecter un état d'esprit où chacun veille, mais ne surveille pas, reste vigilant sans se comporter en vigile, et alerte la Police Nationale, mais ne la remplace pas.

Aucune intervention directe n'est à entreprendre, sauf en cas d'absolue nécessité (personne en péril par exemple).

Toutes informations doivent être communiquées au correspondant de quartier ou à son suppléant en direct, par téléphone ou mail....Le correspondant relaie ensuite au référent municipal ou directement à la Police Nationale (via le 17 Police Secours) en cas d'urgence ou de fait en cours.

NÉCROLOGIE



Julien CLAUDEY est décédé brutalement à son domicile le jeudi 11 juillet 2019 à l'âge de 68 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 15 juillet 2019 en l'Eglise d'Échenoz-la-Méline.

Neuvième d'une fratrie de 14 enfants, il était entré au ser-

vice technique de la commune comme agent d'entretien en 1973 et avait terminé sa carrière en 2010.

Pour sa retraite, il voulait profiter des choses simples de la vie et notamment fabriquer des décorations pour sa maison que l'on pouvait admirer au gré des saisons. Homme de caractère, serviable, ses collègues l'avaient surnommé « le vieux ».

À toute sa famille, nous adressons nos très sincères condoléances.

NOS RÉALISATIONS



Transformateur rue de Beauregard



Logement communal

Renforcement de la sécurité : pose de figurines



Chemin du château d'eau



Sol d'une salle de classe à Pont



Rénovation en cours de la Fontaine Grande Rue



Rafraîchissement de la salle principale de la micro-crèche





Mise en valeur du patrimoine horloger



CONSEIL DES SAGES

La réunion du conseil des sages s'est tenue le vendredi 26 avril dans les locaux de la maison commune.

Différents thèmes ont été abordés tels que la pose de panneaux de signalisation sur le site de Solborde, le projet d'aménagement de la place d'armes, le dispositif Voisins Solidaires, l'évolution du calcul des taxes d'ordures ménagères, les problèmes liés à la vitesse et au stationnement sur la commune...

D'autres sujets abordés tels que l'éradication des plantes invasives présentes localement, la reprise des visites des aînés de plus de 75 ans avec l'arrivée de Madame ECREMENT, les nouveaux arrêts VBus... Merci à ceux qui participent et qui ont participé!

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français qui a **16 ans** doit faire la démarche de se faire recenser :

• auprès de la mairie de son domicile, ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait <u>élection de domicile</u>.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la <u>journée défense et citoyenneté (JDC)</u>. Il permet également de <u>l'inscrire d'office</u> sur les listes électorales à ses 18 ans.

Attestation de recensement : à la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :

s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP…)

Pièces à fournir pour se faire recenser:

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile. Pour cela, vous devez lui en faire la demande.



FOULÉES MÉLINOISES



Pour la 5e édition, les Foulées Mélinoises auront lieu le **dimanche 20 octobre** au départ de la cour de l'école de Longeville.

Le projet est mené par l'équipe municipale aidée des bénévoles des associations mélinoises. Des jeunes sportifs, Maxime Haegi et Vincent Burkalter (mélinois) ainsi que Théo Krebs ont rejoint l'organisation pour préparer les tracés des 2 distances de course nature 12 et 20 km.

Des sentiers, chemins et très peu de bitume pour le plaisir des coureurs et des marcheurs. Et de beaux dénivelés pour admirer le paysage!

Une épreuve pour les enfants est au programme également.

Les inscriptions se font sur le sportif.com, à Go Sport Vesoul notre partenaire et au secrétariat de la mairie.

AFFOUAGE

Les forêts communales et privées sont en souffrance des sécheresses de ces 2 dernières années. Les hêtres, les charmes sans oublier les résineux subissent un stress hydrique important entraînant leur dépérissement. Aucune décision n'est prise mais il est probable que le programme de gestion de la forêt proposé par l'ONF soit modifié cette saison. Les coupes affouagères de cet hiver seront donc dispersées

sur le territoire de la forêt communale afin d'y prélever les arbres secs et chablis dans le respect des règles d'affouage.



Inscription en mairie du lundi 23 septembre au vendredi 18 octobre 2019 sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité.

C.C.A.S.

Chaleurs de juillet....

Au plus fort de la canicule, Christèle Ecrement a joint de nombreux mélinois pour s'assurer de leur bonne santé, en ces jours éprouvants pour chacun.

Elle a constaté que tous avaient maintenant les bons réflexes pour se protéger, boire beaucoup, éviter les sorties inutiles et laisser les volets fermés

Merci de lui avoir réservé un bon accueil!

La date du 21 décembre a été retenue pour le repas de Noël des aînés (de plus de 75 ans) qui se déroulera à la salle paroissiale et qui sera toujours animé par Monique Parizel.

En attendant, bonne santé à tous.









MANIFESTATIONS ESTIVALES: BILANS

Balade découverte : 2 juillet et 1er août

Découverte du site mystérieux de Solborde puis du verger pédagogique d'Échenoz-la-Méline organisée en partenariat avec Les Amis de Notre-Dame de Solbore et l'Amicale Mélinoise du Pisse Menu.



Un très bel après-midi sous le soleil et dans la fraî-

rencontre initiée à l'échelle de l'Agglo vésulienne.

cheur du magnifique parc de Solborde. Panurge et toute la petite troupe de la compagnie Théâtre EnVie ont su enchanter les spectateurs qui ont pu apprécier le spectacle et les décors. Merci au propriétaire des lieux, Mr Pahin, pour son ac-

cueil, merci et bravo à tous les acteurs de cette belle

Apiculture: 4 juillet et 5 août Deux



ateliers de dé-

couverte de l'apiculture assurés par Bruno Liégeon et Bernard Reignier, apiculteurs amateurs, en partenariat avec la maison du tourisme de Vesoul.



Théâtre déambulatoire : 4 août



RAPPEL DE CIVISME ET CITOYENNETÉ

Garder une ville propre et agréable à vivre

Il est important que chaque mélinois soit sensible aux règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui et de l'environnement...

C'est l'occasion pour chaque mélinois de marquer son attachement à sa commune, de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyen.

Voici quelques règles et conseils qui permettront de mieux vivre ensemble !

Taille des haies

- Veiller à la taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété ainsi que sur la voie publique. Chaque particulier doit tailler les végétaux débordant au delà de la clôture. La hauteur autorisée par le Code Civil est de 2 mètres pour les haies plantées à 50 centimètres de la voie publique, avec un retrait de 2 mètres pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 mètres.

Animaux de compagnie

Veiller à ce que les animaux de compagnie ne divaguent pas dans notre ville et ne laissent de déjections sur les voies publiques ou terrains de jeux.

La loi oblige les propriétaires de chien à ramasser leurs déjections, on ne peut plus marcher sur un trottoir sans y voir de superbes spécimens qu'il faut éviter en slalomant!

Stationnement, sécurité

Attention au stationnement des voitures qui pourraient empêcher l'accès aux piétons, aux camions poubelles et aux véhicules de secours.

Chantiers

Lors de chantiers, ceux-ci doivent être matérialisés dans le respect de la règlementation, les rues, les routes et les trottoirs doivent être tenus propres.

JUSSIEU SECOURS VESOUL TELEBOOK ON 84 75 13 17

Respect du code de la route : Comme évoqué dans notre précédente édition, la majeure partie de nos rues est en zone 30. Pour la sécurité des enfants et des habitants de notre ville, la vitesse de circulation et la signalisation doivent être respectées .

Le respect de cette limitation assure la sécurité de tous.

Containers

- Ne laisser aucun détritus aux abords des containers à verre.

Lorsqu'un usager irrespectueux laisse ses déchets autour des collecteurs de verre, ce sont les riverains qui en pâtissent et tous doivent supporter un dépôt sauvage comme paysage.

Ordures ménagères :

Les conteneurs d'ordures ménagères ne doivent pas rester sur la voie publique. Ils doivent être sortis le soir précédent le jour du ramassage et rentrés le plus rapidement possible après la collecte. Feux de plein air : les feux de plein air, de tous déchets, verts ou autres, sont interdits et passibles d'amendes!





RENTRÉE 2019/2020

« Bonjour, bonjour maîtresse, bonjour les enfants» ah, c'est la rentrée dans les écoles d'Échenoz-la-Méline!

Tous les enfants et parents sont heureux de repartir pour un tour, en attendant les prochaines grandes vacances. Cartables, trousses, cahiers, classeurs, gommes sentent bon le neuf.

Comme chaque année, des travaux et achats ont été réalisés pour améliorer le quotidien de nos écoles. Pour maîtresse Isabelle, un sol tout neuf. Pour maîtresse Magali un VPI dernière génération. Pour Maître Frédéric une nouvelle école.

Une nouvelle école ??? Alors, souhaitons-lui la bienvenue à l'école de la Flandrière dite école du village. **Frédéric ROY** vient de l'école de Quincey et travaillera avec Maître Thierry RENAUD. La classe des petite et moyenne sections sera celle de Frédéric avec 21 élèves, tandis que Thierry aura 23 élèves de moyenne et grande sections. L'autre maternelle dite de Pont est composée elle aussi de 2 classes.

Marie-Hélène VUILLEMIN aura 17 élèves (tout petits, petits et moyens) et Emmanuelle SCHOHN aura 19 élèves de moyenne et grande sections.

Mamans et Papas Mélinois, pensez à inscrire le plus tôt possible vos enfants dans les écoles de la commune. Les effectifs ne demandent qu'à augmenter !!!

Pour les écoles primaires de Pont et de Longeville aucun changement pour cette année scolaire. Nous retrouvons avec plaisir :

Pascale OLIVIER, Pascal POULAIN les directeurs. Isabelle BERTHOZ, Christophe BINETRUY, Corinne PATOZ, Laetitia NODE, Magali ROLANDI avec leurs remplaçants.

N'oublions pas les agents des écoles maternelles et les animatrices du périscolaire qui viennent consolider et renforcer le travail effectué tout au long de l'année.

Nos 4 écoles permettent aux élèves de traverser leur scolarité dans les meilleures conditions car les personnes citées ci-dessus forment une seule et même équipe.

Bonne année scolaire à tous.



Isabelle Vauthier-Marché Société d'Expertise comptable

4 bis avenue Pasteur 70000 Echenoz-la-Méline © 03 84 75 30 82 www.cabcompta.com



Mr le Préfet nous a fait l'honneur d'être présent à l'école de Longeville, accompagné de Mr l'inspecteur et de l'équipe pédagogique.

Félicitations aux enfants et aux enseignants pour leur accueil, leurs lectures et leurs chants.



MATERNELLE DE PONT

L'année scolaire à la maternelle de Pont s'est terminée par un moment convivial avec les parents, lors de l'exposition des créations des élèves, « peintures et sculptures ».





EMPLOIS D'ÉTÉ

Cette année encore la municipalité a choisi de donner un coup de pouce à des jeunes mélinois en leur offrant la possibilité de travailler une

quinzaine de jours. Divers travaux, entretien, espaces verts,... leur ont permis de découvrir le monde du travail et leur commune.



MICRO CRÈCHE

Une escapade au parc Guiguitte en Folie à Filain a permis aux enfants de la micro crèche d'apprécier les joies d'un trajet en bus avec les copains mais aussi de découvrir les animaux d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui.

Ils ont pu jouer dans les différentes attractions proposées telles que piscine à balles, structure gonflable et se requinquer autour d'un bon pique nique.

Journée extraordinaire à renouveler!



CARTES JEUNES

La remise des cartes jeunes a eu lieu mercredi 4 septembre en mairie. Vingt cinq jeunes mélinois sont venus, des petits, des grands, il y en avait pour tous et tous étaient ravis de ce moment convivial.

Les prochaines cartes seront à retirer, après réservation, au secrétariat de mairie.



MÉLINOISES ET MÉLINOIS MIS À L'HONNEUR

Félicitations à tous les bacheliers mélinois et spécialement aux titulaires d'une mention TB au baccalauréat!



Fiona Morel, série S.

Elle souhaite devenir historienne et se prépare à quitter Échenoz-la-Méline pour Strasbourg où elle suivra une classe préparatoire Chartes.



Paul BALLEVRE, bac S.

Paul va intégrer le lycée Michelet à Paris pour une classe préparatoire ECS plus communément appelée "prépa HEC".



Théo Jeannin, série S.

Il aimerait faire de la recherche en maths, il commencera par une classe prépa maths à Nancy.

Encore BRAVO à tous!





ACCUEIL DE LOISIRS : DIABOLO MÉLINOIS





L'accueil de loisirs « le diabolo mélinois » a accueilli tout au long du mois de juillet 104 enfants avec une moyenne de 45 le matin et 55 l'après-midi.

La 1^{ère} semaine « à vos baskets ! », les enfants ont pu se dépenser en pratiquant athlétisme, baby hand, tchoukball, volley, ultimate, GRS, basket, pétanque, course d'orientation, trollball...

Les enfants ont profité au maximum : grands jeux, rallye photo, géocaching dans les bois de la commune, jeux de l'oie, thèque, sans oublier la fameuse chasse au trésor et bien d'autres jeux encore où l'esprit d'équipe était leur force pour gagner ! Ensuite ils ont créé diverses activités manuelles autour du thème « le pied marin », avec l'incontournable après-midi jeux d'eau !

Pour clôturer le mois, la dernière semaine avait pour thème « les comédies musicales ». Les enfants ont fabriqué des décors, costumes et accessoires en lien avec la reine des neiges, le roi lion, robin des bois, le livre de la jungle et les 3 mousquetaires pour proposer un spectacle aux familles le vendredi. Succès garanti!



21 jeunes de 9 à 14 ans ont participé à un minicamp sportif de 4 jours à Montbozon, du 23 au 26 juillet. Ils ont pu pratiquer diverses activités sportives : piscine à Dampierre, paddle, canoé-kayak, accrobranche avec Isaut en bungy eject et gamelle dans les bois ! Sans oublier la préparation des repas, la vaisselle... Et les veillées : « mercredi tout est permis ! », loup garou et la boum du jeudi soir !

Diabolo mélinois

2 rue de Flandrière - 70000 Échenoz-la-Méline

Contact : Myriam Okole Mayigué

Tél: 03 84 75 51 56

Page facebook : Club ados mélinois

Rentrée 2019-2020

Chaque soir, l'équipe d'animation propose aux enfants des ateliers variés de 16 h 30 à 17 h 30 sur les lieux des quatre écoles : ateliers coiffure, foot, mosaïque, babygym, perles, théâtre, fimo, danse, jeux sportifs, cuisine, pixel, pétanque, trollball... À découvrir sur nos programmes ! Ces ateliers sont renouvelés à chaque cycle de vacances.

Le mercredi ouverture de 7 h 45 à 18 h 00 avec deux activités proposées chaque demijournée pour les petits et grands!

Du sport, des activités manuelles diverses, des grands jeux, de la cuisine, des actions menées avec les associations et des sorties.



Club Ados Mélinois : 11-17 ans

Les vendredis soir de 18 h 30 à 21 h 30

Repas sur place, chacun doit apporter à manger ou à boire.

13 septembre : thèque et jeux sportifs

20 septembre : trollball

27 septembre : pétanque et vache

qui tâche

04 octobre : défi fou

11 octobre : Loto

31 octobre : soirée Halloween





Boucher – Charcutier – Traiteur 47, Grande rue 70000 Échenoz la Méline

Spécialités rillettes comtoises Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

A.M.P.M.

Pour la 9^e édition de sa fête champêtre **l'Amicale Mélinoise du Pisse Menu** a choisi, cette année, d'organiser un vide grenier en lieu et place du traditionnel marché de terroir des années précédentes.

Bien lui en a pris car cette formule a rencontré un franc succès d'affluence, c'est près de 1 000 visiteurs qui sont venus chiner auprès des quelques 60 exposants installés place d'armes. Même si dans la nuit des trombes d'eau ont effacé le traçage au sol que les bénévoles avaient réalisé la veille sous un soleil de plomb, chaque exposant a pu trouver sa place. Le temps plus clément du dimanche a encouragé les nombreux visiteurs à s'attarder un peu sur la fête pour y déguster le repas champêtre sous le préau, se désaltérer à la buvette, apprécier le jus des 500 kg de pommes pressées sur place ou encore découvrir les gaufres sucettes. Dès le matin 10 h, le concert du talentueux groupe « LES BONZ » a enthousiasmé un public de jeunes et de moins jeunes tant leur répertoire est varié. Les premiers tirages des gros lots de la tombola ont débuté à 12 h 30 et se sont répétés tout l'après midi pour le plus grand plaisir des nombreux gagnants : perceuse, friteuse, visseuse sans fil, trottinette électrique, établi, paniers garnis, casque de moto etc. furent ainsi distribués.

L'après midi le public s'est laissé bercer par les belles voix d'Adeline et de Sébastien les chanteurs d'« ÉVIDENCE ANIMATION », tandis que les bénévoles s'activaient à la buvette qui ne désemplissait pas, à la préparation et au service des repas, des saucisses, des frites et des merguez... C'est avec plaisir que les organisateurs ont reçu des compliments pour la qualité de l'organisation et de certaines initiatives en direction du handicap. Si cette édition fut un grand succès, c'est surtout grâce au dévouement des bénévoles qui avant, pendant et après la fête s'investirent pleinement, qu'ils en soient remerciés. Merci à la Municipalité pour son soutien logistique et financier. Dès que possible, le bilan sera présenté aux adhérents du Pisse Menu, mais d'ores et déjà on peut dire que cette neuvième édition de la fête du Pisse Menu fut une réussite.

Dans les prochaines activités de l'association il faut noter la fabrication de jus de pommes, mais avant

cela, les adhérents auront le plaisir de se retrouver au cours d'un voyage au lac de Vouglans.



LES AMIS DE NOTRE DAME DE SOLBORDE

Fête de la musique. Comme tous les ans Mélina Vox organisait la Fête de la Musique à la chapelle de Solborde sous la direction de son chef de choeur Pierre Etienney. Cette année, un groupe instrumental formé de violonistes participait à cette manifestation, pour le bonheur des spectateurs.

Repas de l'association. Suite au succès rencontré pour son premier repas l'an dernier, l'association Les Amis de Notre Dame de Solborde a réuni cette année ses adhérents et non adhérents autour d'un pique-nique champêtre sur le site de Solborde avec l'aimable autorisation du propriétaire des lieux. Des vitabris fournis par la mairie avaient été installés à côté de la chapelle. Nous adressons nos remerciements à la municipalité pour ce prêt ainsi que Mr Pahin.

Procession du 21 juillet. La procession célébrant le 356^{ème} anniversaire de Notre Dame de Solborde était conduite par le père Sylvain Muller, accompagné du père Armel et André Marie. Face à la chaleur, le président a modifié le parcours : départ du parking en passant par le chemin des 12 apôtres, les vêpres ont été célébrées ensuite par les trois prêtres.

Procession aux flambeaux. Il y avait beaucoup de monde pour la retraite aux flambeaux, qui est une tradition au 15 août à Notre Dame de Solborde. La procession était conduite par le père Florent Belin, accompagnée par les prêtres camerounais Justin et Patrick-Henry. Les complies ont été ensuite célébrées à la chapelle.

Journée du Patrimoine.

Dimanche 22 septembre : rendez-vous à la chapelle de Solborde à 15 h



Contact:

Olivier Poinsot 03.84.96.04.98 notredamedesolborde@free.fr

FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

Les vacances terminées, la pleine forme est de retour et les activités en sommeil reprennent de plus belle !!! En juillet et août les randonnées ont eu lieu le matin et ont rassemblé les marcheurs des deux groupes.

Voici le détail des différentes activités proposées par l'association ainsi que le nom des correspondants auprès desquels les personnes intéressées peuvent s'inscrire.

Le bulletin d'adhésion 2019-2020 est téléchargeable sur le site <u>fal-echenoz.fr</u> qui vous informe de la vie de l'association. N'hésitez pas à le consulter. Bonne rentrée!

Activités culturelles : conférences, diaporamas, expositions, visites patrimoniales, voyages. Tarifs selon l'activité.

Michèle Wenzel: 03.84.76.41.58

Anglais : horaires à déterminer selon les intervenants. Tarif à l'année selon le nombre de participants. Salle Fal.

Roland Wenzel: 03.84.76.41.58

Bibliothèque: ouverte gratuitement le mercredi de 16 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h, hors vacances scolaires. Mairie.

Michèle Wenzel: 03.84.76.41.58

Cuisine: 1er mercredi de chaque mois de 19 h 30 à

21 h 30. Salle FAL, tarif à la séance. Jacqueline Georges : 06.86.85.86.49

Équilibre : 12 séances, 1 h par semaine, 10 € la

session, salle au dessus du Fal.

Monique France : 03.84.76.26.42

Gymnastique douce : mercredi de 9 h à 10 h **Gymnastique d'entretien** : lundi de 19 h à 20 h

Préau de Longeville, règlement à l'adhésion.

Martine Bolmont: 06.79.64.97.77

Informatique: initiation, approfondissement, tarif par session selon le nombre de participants, école de Longeville.

Jocelyne Vieille : 03.84.75.78.63

Jeux : le mercredi de 14 h à 17 h 30, jeux de cartes, scrabble... Salle FAL, gratuit.

André Aupiais : 03.84.75.06.55

Loisirs créatifs : le mardi 14 h à 17 h. Réalisation d'objets décoratifs, salle Fal, gratuit.

Jacqueline Graff: 03.84.76.26.42

Cenologie: 4 à 5 réunions par an, tarifs à la séance

en fonction de l'intervenant.

Élisabeth Faivre Morel: 06.62.98.21.33

Randonnée: le vendredi, RDV Place d'Armes, départ à 13 h 30 précises, 2 groupes: 6-8 km ou 8-12 km pour les plus aguerris, règlement à l'adhésion.

Roland Wenzel: 03.84.76.41.58

Sophrologie: mardi après-midi, salle au-dessus du

FAL, 5 € la séance.

Pierrette Perlotti: 06.83.21.55.56

Sourire Mélinois : repas dansants à thèmes (6 par

an), tarif selon le menu, salle paroissiale.

André Aupiais: 03.84.75.06.55

FAL: 13 rue de la mairie 70000 ÉCHENOZ LA MÉLINE www.fal-echenoz.fr

MUSIQUE PLAISIR

18 rue du Collège 70000 ÉCHENOZ-LA-MÉLINE



Le samedi 22 juin 2019, les élèves de Musique Plaisir donnaient un concert pour la fête de la musique. À cette occasion, les musiciens ont reçu leur diplôme, récompense de leur travail tout au long de l'année.

REPRISE DES COURS Les inscriptions à l'école de Musique se feront à partir du mercredi 11 septembre de 16 h à 19 h à l'école de musique, 18 rue du Collège. Reprise des cours le lundi 18 septembre.

Batterie - flûte - guitare - piano - violon - solfège

Contact: tél 03.84.96.04.98 musiqueplaisir@live.fr

Blog mairie: www.echenoz-la-meline.fr

Secrétariat de mairie : 03.84.75.14.77 mail echenoz-la-meline@vesoul.fr



Le (troisième) marché de Noël au profit du Téléthon aura lieu mardi 3 décembre 2019 de 11 h à 20 h, salle Saint Martin, à Échenoz-la-Méline.

Sur place il y aura des créateurs : bijoux, décoration d'intérieur... des producteurs : escargots, miel, biscuits, vins, bières... des associations, le groupe anglais du FAL qui proposera des confitures maison, le Pisse Menu qui vendra son jus de pommes et cuira les gaufres-sucettes dès 12 h jusqu'à la fin du marché...

Venez rendre visite aux exposants qui seront ravis de vous parler de leur métier et vous feront goûter leurs produits. Venez exprimer votre générosité pour aider la recherche à vaincre la maladie en mettant au point des thérapies innovantes!



À Louer

Logement communal dans l'ancien Presbytère : appartement de type F3 d'une superficie de 85 m². Espaces verts communs pour la copropriété, cave, local à vélos. Chauffage individuel gaz. Label BBC. Loyer 578,90 € Libre de suite.

Garages communaux : entre 51,56 € et 60,55 € par mois.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie

AGENDA

- 01/10 Ramassage des encombrants
- 14/10 Ramassage des déchets verts
- 20/10 Foulées mélinoises
- 28/10 Ramassage des déchets verts
- 05/11 Ramassage des encombrants
- 11/11 Cérémonie commémorative 11 h
- 12/11 Ramassage des déchets verts
- 25/11 Ramassage des déchets verts
- 03/12 Marché de Noel du Téléthon
- 03/12 Ramassage des encombrants
- 06 et 07/12 Téléthon
- 21/12 Repas des aînés
- 09/12 Ramassage des déchets verts

ÉTAT CIVIL

Naissances

Nathanaël VAN HOOFF le 3 juin Lina BORDOT le 11 juin Nahel NOUREDDINE EL IDRISSI le 20 juin **Mariages**



Daisy MOLLE et Olivier POINSOT le 31 août Ibtissam DJEBABLAH et Mabrouk KHALFI le 6 septembre

Décès

Alphonsine Germaine JACQUIN née BONNEFOY le 18 avril

Jean François MAILLARD le 19 juin Julien CLAUDEY le 11 juillet

Marcelle BERNASCONI, veuve JOANNES le 19 juillet

Yolande ILIC, veuve NOVOVIC le 23 juillet

Claude MONASSON le 6 août

Marie-Jeanne CHÉDEAU le 12 août

André GRENIER le 16 août